



MAIRIE DE MULHOUSE  
POLE RESSOURCES,  
EDUCATION, ET SPORTS  
SECRETARIAT DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
3412- SC

Mulhouse, le 16 décembre 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE MULHOUSE  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2022 AU PARC DES EXPOSITIONS**

Sous la présidence de Mme Michèle LUTZ, Maire  
(Convocation expédiée le 07 décembre 2022)

**Présents :**

Mme le Maire (1) : Michèle LUTZ

Mmes et MM. les Adjoints (17) : M. Ayoub BILA (jusqu'au point 15 inclus),  
Mme Claudine BONI DA SILVA, M. Jean-Philippe BOUILLÉ,  
Mme Maryvonne BUCHERT, M. Florian COLOM, M. Alain COUCHOT (sauf points  
16 à 21 compris), Mme Anne-Catherine GOETZ, Mme Marie HOTTINGER,  
Mme Nathalie MOTTE, M. Alfred OBERLIN, M. Paul QUIN, Mme Catherine RAPP,  
Mme Chantal RISSER, Mme Cécile SORNIN, M. Christophe STEGER,  
Mme Emmanuelle SUAREZ, et M. Philippe TRIMAILLE (jusqu'au point 17 inclus).

Les Conseillers Municipaux Délégués (13) : M. Bruno BALL, M. Beytullah BEYAZ,  
M. Hasan BINICI, Mme Nour BOUAMAIED, M. Jean-Claude CHAPATTE,  
M. Philippe D'ORELLI, Mme Béatrice FAUROUX-ZELLER, Mme Aya HIMER  
(jusqu'au point 21 inclus), M. Alfred JUNG, Mme Corinne LOISEL,  
M. Henri METZGER, Mme Malika SCHMIDLIN BEN M'BAREK, et  
Mme Saadia ZAGAOUI.

Les Conseillers Municipaux (10) :

Groupe Mulhouse Cause Commune (4) :

M. Jason FLECK, M. Loïc MINERY, Mme Maëlle PAUGAM et M. Joseph SIMEONI.

M. Mulhouse ! (2) : M. Annouar SASSI (jusqu'au point 17 inclus) et  
M. Paul-André STRIFFLER.

Non - inscrits dans un Groupe (4) :

M. Jean-Yves CAUSER, Mme Cléo SCHWEITZER, Mme Fabienne ZANETTE,  
M. Bertrand PAUVERT.

**Procuration (s) :**

Procurations permanentes :

Groupe majoritaire (7) :

Mme Marie CORNEILLE à M. COUCHOT (sauf pour les points 16 à 21)  
Mme Laure HOUIN à Mme GOETZ  
M Hakim MAHZOUL à Mme SORNIN  
Mme Peggy MIQUEE à M. STEGER  
M. Thierry NICOLAS à M. COLOM  
M. Jean ROTTNER à Mme LUTZ  
Mme Oana TISSERANT à Mme SUAREZ

Groupe Mulhouse Cause Commune (2) :

Mme NINA CORMIER à M. MINERY  
Mme Nadia EL HAJJAJI à Mme PAUGAM

M Mulhouse ! (2) :

M. Franck HORTER à M. STRIFFLER  
Mme Fatima JENN à M. CAUSER

*Procurations temporaires :*

*Groupe majoritaire :*

*M.BILA à Mme LOISEL (à compter du point 16)  
M.TRIMAILLE à M. BOUILLE (à compter du point 18)  
Mme HIMER à Mme ZAGAOUI (à compter du point 22)*

**Excusés/absents non représentés :**

Groupe majoritaire (1) :

M. Patrick PULEDDA

M Mulhouse ! (1) :

M. Antoine EHRET

Non-inscrits dans un groupe (1) :

Mme Christelle RITZ.

## **Le Conseil Municipal a approuvé les délibérations suivantes :**

- 1° Désignation du Secrétaire de séance  
M. Jean-Luc HUMBERT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 2° Approbation du PV du 10 novembre 2022  
Le PV du 10 novembre 2022 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° 746 Budget principal et budget annexe : vote du budget primitif 2023 (312/7.1.1/746)  
Le Budget primitif est adopté à la majorité des suffrages exprimés.
- 4° 747 Budget principal : vote des autorisations de programme (312/7.10.1/747)  
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 5° 748 Budget principal: mutualisation des moyens et des services entre la Ville de Mulhouse et m2A (312/7.10.5/748)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 6° 749 Budget principal et budgets annexes: facturations 2022 par le budget général aux budgets annexes de l'eau et des pompes funèbres (312/7.10.5/749)  
  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 7° 801 Fiscalité directe locale : vote des taux pour l'année 2023 (313/7.2/801)  
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 8° 731 Communication du rapport d'activités et du compte administratif 2021 de Mulhouse Alsace Agglomération (341/7.5/731)  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport d'activités et du compte administratif de m2A.
- 9° 741 Rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SEM (3513/5.6.2/741)  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au sein de CITIVIA SEM pour l'année 2021.

- 10° 742 Rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au Conseil d'Administration de CITIVIA SPL (3513/5.6.2/742)  
Le Conseil municipal a pris acte du rapport des représentants de la Ville de Mulhouse au sein de CITIVIA SPL pour l'année 2021.
- 11° 777 Opération de renouvellement urbain péricentre - concession d'aménagement et d'animation d'OPAH RU : Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité pour l'exercice 2021 - CRACL (533/1.4./777)  
Le Conseil municipal a pris acte du compte rendu d'activité 2021 de CITIVIA concernant la concession d'aménagement péricentre.
- 12° 734 Programme de renouvellement urbain – opérations de restauration immobilière Briand - Franklin et Vauban - Neppert (quartier péricentre) : engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique sur les programmes de travaux (533/8.5/734)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 13° 793 Briand, site école - projet ANRU+ : attribution de subventions à TUBA, Alsace active et OPENFAB/ la petite Manchester (131/8.5/793)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 14° 778 Evolution de la politique municipale en faveur des copropriétés dégradées : plan de sauvegarde (535/7.5./778)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 15° 776 Nouveau programme de renouvellement urbain : acquisition du terrain sis 28 quai d'Oran à Mulhouse (534/3.1.1./776)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 16° 740 Contrat de ville - avenant n°3 de prolongation de la durée de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs sociaux (535/7.2/740)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 17° 752 Concession d'aménagement "Renouvellement urbain par le développement de l'immobilier commercial" - Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité CRACL (040/8.4/752)  
Le Conseil municipal a pris acte du compte rendu d'activité 2021 de CITIVIA concernant la concession d'aménagement RUDIC.

- 18° 783 Déport des caméras de la gare SNCF vers le centre de supervision urbain : signature de la convention entre l'Etat, la SNCF, et la Ville de Mulhouse (112/7.5.6/783)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 19° 796 Agence de la participation citoyenne : expérimentation du dispositif « proposition citoyenne Mulhousienne » (1321/9.1/796)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 20° 745 Donation de la famille Wyler – création de la bourse William Wyler (21/.5/745)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 21° 786 Temple Saint-Etienne: demande de classement au titre des monuments historiques de l'orgue Walcker (2100/9.1/786)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 22° 765 Bibliothèques-médiathèque : projet culturel, scientifique, éducatif et social 2022-2026 (212/8.9/765)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 23° 769 Rénovation éclairage public : demande d'aide financière à Mulhouse Alsace Agglomération dans le cadre du fonds climat nouvelle donne environnementale (424/7.6/769)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 24° 788 Marchés publics : adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (351/1.7.3/788)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 25° 753 Clubs « élite », « performance+ », « performance » et « formateurs » : attribution des soldes de subvention de fonctionnement - saison sportive 2022/2023 (243/7.5.6/753)  
  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 26° 754 Associations sportives : attribution de subventions d'équipement 2022 (243/7.5.6/754)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 27° 755 Centre Sportif Régional Alsace, internat d'excellence sportive (parcours d'excellence sportive) et maison sport santé : contribution 2022 au fonctionnement global (243/7.5.6/755)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 28° 791 Fonds de solidarité pour le logement (volet énergie) : convention de partenariat entre la collectivité européenne d'Alsace et la Ville de Mulhouse (1100/7.6/791)  
  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 29° 781 Centres socio-culturels mulhousiens : attribution des acomptes de subventions de fonctionnement 2023 (133/7.5.6/781)  
  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 30° 790 Contrat de Ville : rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la Ville 2021  
Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 31° 711 Transfert de la compétence eau : dissolution du budget annexe M49 de l'eau (31/7.10.5/711)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 32° 750 Transferts et créations de crédits (312/7.1.2/750)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 33° 766 Programme de réussite éducative : renouvellement de l'avance de trésorerie (313/7.7/766)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 34° 767 RUDIC : renouvellement de l'avance de trésorerie consentie à CITIVIA (313/7.7/767)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 35° 714 Créances irrécouvrables : admission en non-valeur (315/7.10.5/714)  
  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 36° 693 Tarifs municipaux : révision des tarifs pour services rendus pour 2023 (315/7.10.5/693)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 37° 736 Compétence Eau: modalités de transfert du personnel à m2A le 1er janvier 2023 (32/4.1.8/736)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 38° 725 Mise en place de l'indemnité forfaitaire pour les fonctions itinérantes (324/4.5/725)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 39° 722 Mise à jour du tableau des emplois permanents, au 1er janvier 2023 suite au transfert du service de l'eau à Mulhouse Alsace Agglomération (324/4.1.1/722)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 40° 784 Mise à jour des ratios d'avancement de grade (322/4.1.8/784)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 41° 785 Mise à disposition d'agents de Mulhouse Alsace Agglomération au profit de la Ville de Mulhouse (322/4.1.4/785)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 42° 771 Période de préparation au reclassement : approbation du modèle et autorisation de signature des conventions (322/4.1.8/771)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 43° 743 Ville Vie Vacances (VVV) Toussaint-Noël 2022 : attribution de subventions (244/7.5.6/743)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 44° 792 Plateforme mutualisée Alsace marchés publics : adhésion d'un nouveau membre contributeur au groupement de commandes pour la passation de marchés publics ou accords-cadres portant sur l'hébergement, le fonctionnement et la maintenance, les développements et l'acquisition de services associés (3512/1.7.3/792)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 45° 798 Désignation des représentants de la Ville de Mulhouse au sein des associations et organismes divers : délibération complémentaire (341/5.34/798)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 46° 770 Information du conseil municipal sur les décisions prises par le Maire (341/5.2.3/770)  
Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises par délégation de pouvoir.
- 47° 756 Athlètes de haut niveau et clubs mulhousiens employeurs : accompagnements financiers dans le cadre du dispositif Team Olympique Paralympique Mulhouse Alsace (TOPMA) - année civile 2022 (243/7.5.6/756)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 48° 797 Agence nationale du sport: demande de subvention relative à la rénovation du gymnase Ergmann (245/7.5.8/797)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 49° 757 Fédération Française d'Athlétisme : renouvellement du partenariat au titre des années civiles 2023 et 2024 (243/7.5.6/757)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 50° 764 Subventions FAI (Fonds d'aide à l'initiative) à destination des écoles maternelles et élémentaires 2022 (2212/7.5.6/764)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 51° 772 Groupe scolaire et périscolaire Victor Hugo à Mulhouse : mise à jour du plan de financement et de la convention de co-maîtrise d'ouvrage (223/1.3.2/772)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 52° 773 Nettoyage des locaux scolaires de la Ville de Mulhouse : passation d'un accord-cadre (223/1.1.3/773)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 53° 760 Aménagement du site Hirtzbach ouest : convention relative aux modalités de passage et d'entretien du chemin entre les villes de Mulhouse, Lutterbach et Morschwiller-le-Bas, la Collectivité Européenne d'Alsace et la société Tuileries Oscar Lesage (412/8.8/760)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 54° 761 Aménagements des espaces publics secteur NPNRU Fonderie : convention groupement de commandes Ville/Citivia SPL pour la passation de marchés de travaux (426/1.3.5/761)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 55° 774 Maraîchage biologique : convention relative à l'extension du réseau souterrain haute tension et la pose d'un poste de transformation pour alimenter un ensemble de parcelles acquises le long de la Doller par la Ville de Mulhouse à Reiningue (412/8.8/774)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 56° 794 Fourniture eau potable en gros : convention (412/5.7.9/794)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 57° 775 Nouveau programme de renouvellement urbain : acquisition de de garages en complément de l'immeuble situé 43, rue du Cerf à Mulhouse (534/3.1.1./77)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 58° 706 Institut d'éducation motrice les acacias à Pfastatt : résiliation du bail emphytéotique (534.3.3.1/706)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 59° 779 Copropriété « Le Diamant Noir » : approbation du plan de sauvegarde (535/1.4./779)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 60° 763 Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) : programme partenarial pour 2023 (5/8.4/763)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 61° 800 DMC - convention de financement relative au remboursement par la ville de Mulhouse à m2A des frais de surveillance et de gardiennage du site DMC (534/7.5.5./800)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 62° 789 Contrat de Ville : programmation politique de la Ville 2022 - 4ème phase (131/7.5.6/789)  
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 63° 768 Centre socio-culturel Lavoisier-Brustlein : soutien financier aux travaux de rénovation du centre socio-culturel (133/7.5.6/768)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 64° 737 Associations intervenant dans le domaine de la santé : subventions 2022 - phase 2 (1100/7.5.6/737)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 65° 738 Carte pass'temps seniors : actualisation 2023 de l'offre (1100/9.1/738)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 66° 739 Association d'aide aux familles : subventions 2022 - phase 3 (1100/7.5.6/739)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 67° 744 Orchestre symphonique de Mulhouse - création d'une régie personnalisée (215/8.5/744)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 68° 787 Associations culturelles : acomptes sur subventions de fonctionnement 2023 (218/7.5.6/ 787)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 69° 782 Opéra national du Rhin: versement de la contribution 2023 (2100/8.9/782)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 70° 795 Conseil de fabrique de l'église Sainte Marie : avis relatif au recours d'un emprunt pour financement de travaux (1201/9.1/795)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 71° 758 Entretien des bâtiments cultuels : subvention au cercle paroissial de Sainte Jeanne d'Arc (1201/7.5.6/758)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 72° 759 Conseil de Fabrique de l'église Sainte Marie : soutien à la saison de musique ancienne (1201/7.5.6/759)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 73° 762 Associations de lutte contre l'exclusion : subventions 2022 - phase 3 (1100/7.5.6/762)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 74° 780 Office Mulhousien des Arts Populaires (OMAP) : convention avec la Ville de Mulhouse (218/8,1/780)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 75° 751 Association du Carnaval : attribution de la subvention 2023 (030/7.5.6/751)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 76° 799 Protocole de médiation : règlement de la situation d'un agent suite à recours contentieux - huis-clos (351/9.1/799)  
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 77° Vœu relatif au Lycée professionnel public Charles de Gaulle de Pulversheim (proposé par le groupe Mulhouse Cause Commune)  
Le vœu est rejeté à la majorité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 21H.

Mme le Maire,

  
Michèle LUTZ

- Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Ville de Mulhouse [www.mulhouse.fr](http://www.mulhouse.fr)
- Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance au Secrétariat des assemblées de la Ville de Mulhouse, 2 rue Pierre et Marie Curie, bureau n°231-2<sup>ème</sup> étage.